



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-133560>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-133560**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU Grenoble Alpes

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Achat et/ou location de véhicules sans chauffeur pour le GHT Alpes-Dauphiné (tourisme, utilitaires et poids lourds) et prestations associées

Description : Achat et/ou location de véhicules sans chauffeur pour le GHT Alpes-Dauphiné (tourisme, utilitaires et poids lourds) et prestations associées

Identifiant de la procédure : 923b3b50-217c-4856-a078-b39328de4a42

Avis précédent : 571294-2025

Identifiant interne : 2025E164_a_2025E171

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Le recours à l'article L. 2124-3 et R. 2124-3 ainsi que le déroulement de la procédure sont détaillés à l'article 2.1 du RC. La procédure se déroulera en 2 phases : une phase candidature puis une phase offre. Pendant la phase offre, le pouvoir adjudicateur pourra négocier avec l'ensemble des candidats admis à remettre une offre initiale (tous les candidats dont les candidatures sont recevables seront admis à la phase offre). Plusieurs tours de négociation pourront avoir lieu. Il pourra toutefois décider d'attribuer le contrat sur la base des offres initiales, sans négociation, conformément à l'article R. 2161-17 du Code de la commande publique. Les éléments nécessaires à la sélection des candidatures et à leur recevabilité sont indiqués dans le règlement de la consultation ainsi que les critères d'attribution relatifs à la phase Offre.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34100000 Véhicules à moteur

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires : Les lieux d'exécution et de livraison sont indiqués à l'article 1.1 du RC et du CCAP

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le contrat prend la forme d'un accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents. Il sera attribué à un maximum de 5 opérateurs économiques par lot (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres). L'accord-cadre et le premier marché subséquent seront attribués simultanément. Les modalités d'attribution et d'exécution des marchés subséquents sont détaillées dans le CCAP. -- L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme à compter de sa notification de 108 mois (9 ans) pour les lots 1 à 5 et 8 et de 144 mois (12 ans) pour les lots 6 et 7, sous réserve des dispositions prévues à l'article 3.1 du CCAP. -- Le montant estimatif des lots est fixé sur toute la durée du contrat et est donné à titre indicatif, il n'est pas contractuel. Le montant maximum de chacun des lots est fixé sur toute la durée du contrat. -- Conformément à l'article R. 2123-1 et R. 2122-8 du Code de la commande publique, un lot 9 "Achat de petites berlines 90 ou 100 CV pour le développement de l'ambulatoire au CHAI" d'un montant maximum fixé à 39 990 € HT est intégré à la consultation et fera l'objet d'un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables -- **Forme juridique du groupement :** La forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci. **NB :** Les dispositions de l'article R.2142-3 du Code de la commande publique pourront être appliquées. -- **Des clauses de réexamen sont prévues à l'article 5 du CCAP. -- Le RC prévoit une PSE facultative (voir article 2.4 du RC pour les modalités). -- Justification du recours à la procédure avec négociation, en application des articles L.2124-3, R.2124-3 1°) et 4°) et R.2161-12 à R.2161-20 du code de la commande publique (CCP):** Le recours à la procédure avec négociation est justifié par la complexité du marché ainsi que la nécessité d'adapter des solutions immédiatement disponibles pour certains lots. Le GHT Alpes Dauphiné doit disposer d'une flotte de véhicules diversifiée, tant dans leur typologie que leur motorisation, afin d'assurer des transports de biens et de personnes. La complexité du besoin relève notamment : - de la diversité des typologies de véhicules (tourisme, utilitaires, poids lourds) et de leur motorisation (essence, électrique, hybride) ; - des prestations associées : le besoin inclut à la fois la fourniture des véhicules mais également, dans le cadre de la location, des prestations de maintenance, d'assistance et de garantie ; - des contraintes économiques, logistiques et environnementales qui y sont associées (optimisation des coûts, délais de livraison et conditions de financement, verdissement progressif du parc, mise en place progressive de bornes de recharge électriques) ; - l'aménagement des véhicules de type poids lourd dans le cadre du lot 8. -- **Justification de la durée du contrat :** Conformément à l'article L. 2125-1 du CCP, la durée du contrat est justifiée par les contraintes techniques, économiques et environnementales suivantes : 1) Amortissement économique des loyers dans le cadre de la LDD (permet un lissage et une optimisation des loyers). 2) Durée d'exploitation des véhicules supérieure à 4 ans 3) Nécessité de garantir la stabilité du parc en évitant des renouvellements trop fréquents (économiquement et environnementalement contreproductif). 4) Le marché s'inscrit dans le cadre du verdissement de la flotte

automobile du GHT. Ce verdissement se fera progressivement et nécessite des investissements (cette durée permet d'accompagner cette transition sans renouvellements prématurés et coûteux). 5) Objectif d'assurer la cohérence du déploiement du parc avec une gestion optimisée et mutualisée pour l'ensemble du GHT. 6) Aligner la durée du contrat sur les prestations de maintenance et garanties constructeur (sécuriser la continuité de service et réduire les coûts imprévus liés aux réparations).

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Article L. 2124-3 du Code de la commande publique - Procédure avec négociation

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 8

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 8

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Achat et/ou location de véhicules micro-urbains et prestations associées

Description : Achat et/ou location de véhicules micro-urbains et prestations associées

Identifiant interne : 2025E164

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34100000 Véhicules à moteur

Options :

Description des options : Le contrat comporte une prestation supplémentaire éventuelle facultative (cf art. 2.4 du RC pour les conditions) : dans le cadre du loyer de location, les candidats indiqueront dans le bordereau des prix la garantie complémentaire 1 : bris de glace et l'assurance tout inclus.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 345,600 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,244,160 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 571294-2025

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de 108 mois (9 ans) à compter de sa notification, sous réserve des dispositions prévues à l'article 3.1 du CCAP : 1) Les marchés subséquents ne pourront être conclus que pendant une durée maximale de 4 ans à partir de la date de notification de l'accord-cadre, à condition que la signature du marché subséquent intervienne avant la fin de ces 4 ans. A l'issue de cette durée maximale de 4 ans, une nouvelle procédure de mise en concurrence pour la location ou l'achat de nouveaux véhicules sera lancée. 2) La durée de location pourra être de 60 mois maximum à compter du jour de réception du véhicule par l'établissement concerné par le contrat, dès lors que le marché subséquent aura été notifié pendant les 4 premières années de l'accord-cadre.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Achat, crédit-bail ou location de véhicules

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AdvancedSearch&AllCons&id=2903467&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AdvancedSearch&AllCons&id=2903467&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 13/01/2026 à 11:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Modalités de financement : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui traite les offres : CHU Grenoble Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Achat et/ou location de citadines polyvalentes et de citadines monospaces et prestations associées

Description : Achat et/ou location de citadines polyvalentes et de citadines monospaces et prestations associées

Identifiant interne : 2025E163

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34100000 Véhicules à moteur

Options :

Description des options : Le contrat comporte une prestation supplémentaire éventuelle facultative (cf art. 2.4 du RC pour les conditions) : dans le cadre du loyer de location, les candidats indiqueront dans le bordereau des prix la garantie complémentaire 1 : bris de glace et l'assurance tout inclus.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,721,600 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 7,077,024 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 571294-2025

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de 108 mois (9 ans) à compter de sa notification, sous réserve des dispositions prévues à l'article 3.1 du CCAP : 1) Les marchés subséquents ne pourront être conclus que pendant une durée maximale de 4 ans à partir de la date de notification de l'accord-cadre, à condition que la signature du marché subséquent intervienne avant la fin de ces 4 ans. A l'issue de cette durée maximale de 4 ans, une nouvelle procédure de mise en concurrence pour la location ou l'achat de nouveaux véhicules sera lancée. 2) La durée de location pourra être de 60 mois maximum à compter du jour de réception du véhicule par l'établissement concerné par le contrat, dès lors que le marché subséquent aura été notifié pendant les 4 premières années de l'accord-cadre.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Achat, crédit-bail ou location de véhicules

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2903467&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2903467&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 13/01/2025 à 11:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Modalités de financement : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s)

du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551- 1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui traite les offres : CHU Grenoble Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Achat et/ou location de véhicules SUV et prestations associées

Description : Achat et/ou location de véhicules SUV et prestations associées

Identifiant interne : 2025E166

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34100000 Véhicules à moteur

Options :

Description des options : Le contrat comporte une prestation supplémentaire éventuelle facultative (cf art. 2.4 du RC pour les conditions) : dans le cadre du loyer de location, les candidats indiqueront dans le bordereau des prix la garantie complémentaire 1 : bris de glace et l'assurance tout inclus.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 194,400 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 513,216 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 571294-2025

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de 108 mois (9 ans) à compter de sa notification, sous réserve des dispositions prévues à l'article 3.1 du CCAP : 1) Les marchés subséquents ne pourront être conclus que pendant une durée maximale de 4 ans à partir de la date de notification de l'accord-cadre, à condition que la signature du marché subséquent intervienne avant la fin de ces 4 ans. A l'issue de cette durée maximale de 4 ans, une nouvelle procédure de mise en concurrence pour la location ou l'achat de nouveaux véhicules sera lancée. 2) La durée de location pourra être de 60 mois maximum à compter du jour de réception du véhicule par l'établissement concerné par le contrat, dès lors que le marché subséquent aura été notifié pendant les 4 premières années de l'accord-cadre.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Achat, crédit-bail ou location de véhicules

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2903467&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2903467&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 13/01/2026 à 11:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Modalités de financement : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551- 1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de

pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui traite les offres : CHU Grenoble Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Achat et/ou location de véhicules type BREAK et prestations associées

Description : Achat et/ou location de véhicules type BREAK et prestations associées

Identifiant interne : 2025E167

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34100000 Véhicules à moteur

Options :

Description des options : Le contrat comporte une prestation supplémentaire éventuelle facultative (cf art. 2.4 du RC pour les conditions) : dans le cadre du loyer de location, les candidats indiqueront dans le bordereau des prix la garantie complémentaire 1 : bris de glace et l'assurance tout inclus.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 302,400 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 798,336 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 571294-2025

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de 108 mois (9 ans) à compter de sa notification, sous réserve des dispositions prévues à l'article 3.1 du CCAP : 1) Les marchés subséquents ne pourront être conclus que pendant une durée maximale de 4 ans à partir de la date de notification de l'accord-cadre, à condition que la signature du marché subséquent intervienne avant la fin de ces 4 ans. A l'issue de cette durée maximale de 4 ans, une nouvelle procédure de mise en concurrence pour la location ou l'achat de nouveaux véhicules sera lancée. 2) La durée de location pourra être de 60 mois maximum à compter du jour de réception du véhicule par l'établissement concerné par le contrat, dès lors que le marché subséquent aura été notifié pendant les 4 premières années de l'accord-cadre.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Achat, crédit-bail ou location de véhicules

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2903467&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2903467&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 13/01/2026 à 11:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Modalités de financement : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui traite les offres : CHU Grenoble Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Achat et/ou location de véhicules utilitaires légers et prestations associées

Description : Achat et/ou location de véhicules utilitaires légers et prestations associées

Identifiant interne : 2025E168

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34144700 Véhicules utilitaires

Options :

Description des options : Le contrat comporte une prestation supplémentaire éventuelle facultative (cf art. 2.4 du RC pour les conditions) : dans le cadre du loyer de location, les candidats indiqueront dans le bordereau des prix la garantie complémentaire 1 : bris de glace et l'assurance tout inclus.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,808,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 7,413,120 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 571294-2025

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de 108 mois (9 ans) à compter de sa notification, sous réserve des dispositions prévues à l'article 3.1 du CCAP : 1) Les marchés subséquents ne pourront être conclus que pendant une durée maximale de 4 ans à partir de la date de notification de l'accord-cadre, à condition que la signature du marché subséquent intervienne avant la fin de ces 4 ans. A l'issue de cette durée maximale de 4 ans, une nouvelle procédure de mise en concurrence pour la location ou l'achat de nouveaux véhicules sera lancée. 2) La durée de location pourra être de 60 mois maximum à compter du jour de réception du véhicule par l'établissement concerné par le contrat, dès lors que le marché subséquent aura été notifié pendant les 4 premières années de l'accord-cadre.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Achat, crédit-bail ou location de véhicules

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2903467&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2903467&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 13/01/2026 à 11:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Modalités de financement : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551- 1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui traite les offres : CHU Grenoble Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Achat et/ou location de véhicules utilitaires 3,5 tonnes et prestations associées

Description : Achat et/ou location de véhicules utilitaires 3,5 tonnes et prestations associées

Identifiant interne : 2025E169

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34144700 Véhicules utilitaires

Options :

Description des options : Le contrat comporte une prestation supplémentaire éventuelle facultative (cf art. 2.4 du RC pour les conditions) : dans le cadre du loyer de location, les candidats indiqueront dans le bordereau des prix la garantie complémentaire 1 : bris de glace et l'assurance tout inclus.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 10,080,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 26,611,200 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 571294-2025

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de 144 mois (soit 12 ans) à compter de sa notification et sous réserve des dispositions prévues à l'article 3.1 du CCAP : 1) Les marchés subséquents ne pourront être conclus que pendant une durée maximale de 4 ans à partir de la date de notification de l'accord-cadre, à condition que la signature du marché subséquent intervienne avant la fin de ces 4 ans. A l'issue de cette durée maximale de 4 ans, une nouvelle procédure de mise en concurrence pour la location ou l'achat de nouveaux véhicules sera lancée. 2) La durée de location pourra être de 96 mois maximum à compter du jour de réception du véhicule par l'établissement concerné par le contrat, dès lors que le marché subséquent aura été notifié pendant les 4 premières années de l'accord-cadre.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Achat, crédit-bail ou location de véhicules

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2903467&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2903467&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 13/01/2026 à 11:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Modalités de financement : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui traite les offres : CHU Grenoble Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Achat et/ou Location de véhicules poids lourds et prestations associées

Description : Achat et/ou Location de véhicules poids lourds et prestations associées

Identifiant interne : 2025E170

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 34140000 Poids lourds

Options :

Description des options : Le contrat comporte une prestation supplémentaire éventuelle facultative (cf art. 2.4 du RC pour les conditions) : dans le cadre du loyer de location, les candidats indiqueront dans le bordereau des prix la garantie complémentaire 1 : bris de glace et l'assurance tout inclus.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,200,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,168,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 571294-2025

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de 144 mois (soit 12 ans) à compter de sa notification et sous réserve des dispositions prévues à l'article 3.1 du CCAP : 1) Les marchés subséquents ne pourront être conclus que pendant une durée maximale de 4 ans à partir de la date de notification de l'accord-cadre, à condition que la signature du marché subséquent intervienne avant la fin de ces 4 ans. A l'issue de cette durée maximale de 4 ans, une nouvelle procédure de mise en concurrence pour la location ou l'achat de nouveaux véhicules sera lancée. 2) La durée de location pourra être de 96 mois maximum à compter du jour de réception du

véhicule par l'établissement concerné par le contrat, dès lors que le marché subséquent aura été notifié pendant les 4 premières années de l'accord-cadre.

5.1.7 **Marché public stratégique**

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Achat, crédit-bail ou location de véhicules

5.1.11 **Documents de marché**

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2903467&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2903467&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 13/01/2026 à 11:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Modalités de financement : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551- 1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui traite les offres : CHU Grenoble Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Achat véhicules 9 places : Véhicules particuliers – Véhicule Automoteur Spécialement Aménagé et prestations associées

Description : Achat véhicules 9 places : Véhicules particuliers – Véhicule Automoteur Spécialement Aménagé et prestations associées

Identifiant interne : 2025E171

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34115200 Véhicules à moteur pour le transport de moins de dix personnes

Options :

Description des options : Le contrat comporte une prestation supplémentaire éventuelle facultative (cf art. 2.4 du RC pour les conditions) : dans le cadre du loyer de location, les candidats indiqueront dans le bordereau des prix la garantie complémentaire 1 : bris de glace et l'assurance tout inclus.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,160,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 5,702,400 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 571294-2025

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de 108 mois (9 ans) à compter de sa notification, sous réserve des dispositions prévues à l'article 3.1 du CCAP : 1) Les marchés subséquents ne pourront être conclus que pendant une durée maximale de 4 ans à partir de la date de notification de l'accord-cadre, à condition que la signature du marché subséquent intervienne avant la fin de ces 4 ans. A l'issue de cette durée maximale de 4 ans, une nouvelle procédure de mise en concurrence pour la location ou l'achat de nouveaux véhicules sera lancée. 2) La durée de location pourra être de 60 mois maximum à compter du jour de réception du véhicule par l'établissement concerné par le contrat, dès lors que le marché subséquent aura été notifié pendant les 4 premières années de l'accord-cadre.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Achat, crédit-bail ou location de véhicules

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2903467&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2903467&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 13/01/2026 à 11:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Modalités de financement : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui traite les offres : CHU Grenoble Alpes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU Grenoble Alpes

Numéro d'enregistrement : 26380030200014

Adresse postale : CS 10217

Ville : Grenoble

Code postal : 38043

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Point de contact : Cellule des marchés

Adresse électronique : marches@chu-grenoble.fr

Téléphone : 0476766859

Adresse internet : <https://www.chu-grenoble.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement : 17380005300014

Adresse postale : 2 Place de Verdun

Ville : Grenoble

Code postal : 38022

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : +33476429000

Télécopieur : +33476518944

Adresse internet : <https://grenoble.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1641ab2c-02bf-4b59-9667-e59bc0981a76 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/12/2025 à 08:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/12/2025